

■ Points visio-publics : l'Auvergne primée

La région Auvergne vient d'être distinguée pour la troisième fois en remportant le premier prix des Victoires de la modernisation de l'Etat pour ses Points visio-publics, le 9 juillet dernier. Ce prix récompense les initiatives exemplaires mises en place par des fonctions publiques.

Mais la généralisation de ces bornes de visio-conférence avait déjà été saluée, la région remportant en 2007 le premier prix des *Broadband Awards*. Le projet avait été retenu parmi 163 initiatives européennes portant sur le développement économique et social comme moteur de désenclavement. Puis, les Points visio-publics ont été distingués par les Trophées de la Qualité, organisés tous les ans pour primer des projets exemplaires, et l'Auvergne avait été récompensée pour avoir été la première région de France à mettre en place le déploiement de bornes permettant aux usagers de dialoguer en direct avec un agent d'un service public.

Car les Points visio-publics sont des guichets administratifs virtuels, installés dans des mairies ou au siège d'une communauté de communes, et sont destinés à rapprocher les services publics des citoyens, en milieu rural notamment. Ils permettent aux Auvergnats d'être en contact avec l'un des services partenaires (Assedic, Assurance-maladie, Caf...) et d'effectuer ainsi toutes leurs démarches. Expérimentés en 2005, ces bornes sont issues d'un des engagements pris lors des Assises territoriales et on doit cette avancée technologique au regretté Pierre-Joël Bonté, ancien président de la Région. Depuis, bien du chemin a été parcouru, puisque soixante-cinq points sont aujourd'hui fonctionnels et cent bornes devraient être installées d'ici la fin de l'année en cours.